



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 février 2021

L'an 2021 le 12 Février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le 4 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc THOMAS, Maire.

Présents Mmes AUDEBERT Domitille, MARTEL Marilyne, Mme KRAWCZYK Antoinette, LOURS Christelle, MM. AMIARD Éric, RICHARD Frédéric, PRUNEAU Rémy, DELAPEYRE Cyril, GEORGES Sébastien, SZEWCZYK Benoit

Absents excusés ayant donné pouvoir :

A été nommée secrétaire : Sébastien GEORGES

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 novembre 2020 a été approuvé sous réserve des modifications suivantes : en page 2 du compte-rendu l'augmentation des logements communaux discutés lors de la séance du 10 novembre 2020 ne concernait que le logement Place de la Mairie et non les 2 autres logements.

Modification de l'ordre du jour de la séance acceptée à l'unanimité :

« Révision des loyers des logements communaux (route de Bainvilliers et 6 rue grande) »

Révision des loyers des logements communaux :

Les baux des logements permettent la révision des loyers en les indexant sur le coût de la vie. Cette indexation n'a pas été opérée dernièrement, le conseil demande au maire que cette indexation entre en vigueur dès le mois de mars 2021, puis à la date anniversaire de chaque bail.

Pour : unanimité

Approbation RPQS :

Monsieur le Maire donne lecture du RPQS et après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal à 2 abstentions et 9 voix pour, adopte le RPQS 2019.

Demande de subvention Communes FAPO pour le passage d'une caméra :

En attente de réception du devis caméra pour examiner l'état de l'actuel forage avant de prendre la grande décision sur l'évolution du réseau communal de l'eau (avec incidence probable sur le budget 2021). Tout le conseil y est favorable.

Augmentation du prix de l'eau :

Actuellement à 1,65 € HT / m³.

Proposition d'une augmentation à appliquer pour 2022 pour permettre la réalisation de travaux nécessaires (compteurs et plomb) mais aussi pour constituer une trésorerie (deux années de suite le budget du service communal de l'eau a dû « être renfloué » par le budget de la commune).

Proposition d'une trajectoire d'augmentation de l'eau en deux fois 10 centimes sur 2022 + 2023. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote cette augmentation.

Encaissement chèque trésor public :

Chèque correspondant à un dégrèvement de taxe foncière, d'un montant de 13 €

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce chèque à l'encaissement.

Approbation des attributions de compensation provisoires

Pour Bromeilles, le montant provisoire pour l'année 2021 s'élève à 53 318, 97 €. Cette attribution de compensation correspond à la participation aux compétences gérées par la communauté de communes, elle est calculée en fonction de différents paramètres tels le nombre d'habitants, d'élèves par cycle scolaire, etc.).

Abstentions : 2 Pour : 9

Convention panneaux publicitaires

M. le maire propose d'établir une convention permettant d'autoriser et encadrer des affichages publicitaires pour les professionnels locaux, au niveau des panneaux associatifs. Le montant proposé pour la redevance annuelle est de 200 €.

Le texte de la convention devra être élaboré dans une première version par la commission communication et numérique pour pouvoir être discuté en séance de conseil.

Avis favorable du conseil.

Présentation des projets souhaités pour envisager ceux qui vont être inscrits au budget 2021 :

✓ **Devis SICAP appliqués :**

Projet : mettre en place 37 appliques et 6 horloges astronomiques, pour réduire les coûts de la consommation électrique de l'éclairage public. Le coût de ce projet serait d'environ 28 000 € avec environ 13 500 € de subventions possibles.



Des rencontres avec d'autres entreprises que la SICAP, également éligibles pour ce projet, vont être organisées pour obtenir des propositions alternatives.

Avis favorable de l'ensemble du conseil.

✓ **Projet d'investissement d'agrandissement des routes (Bainvilliers, Mainville, Chemin des hauts, Route ronde) :**

L'enveloppe globale de ce projet s'élève environ à 90 000 €. La perspective de la réalisation de ce projet serait à compter de 2022. En effet, des réparations des nids de poule, avec du matériel professionnel, vont être prochainement réalisées avec le retour de températures plus clémentes. Ces réparations, plus durables que les réparations réalisées précédemment, devraient nous permettre d'être un peu plus patients pour la reprise et l'agrandissement des routes.

Avis favorable du conseil.

✓ **Rond-point de Mainville :**

Projet de réaménagement (nettoyage et refleurissement) du rond-point de Mainville, faisant appel au volontariat local.

Avis favorable du conseil.

Questions diverses

✓ **Bus de Mainville :**

Mainville n'étant pas desservie par la ligne régulière 23, une demande d'arrêt va de nouveau être adressée au conseil général pour permettre aux lycéens de bénéficier de cette ligne.

Avis favorable du conseil.

✓ **Festivités de septembre :**

Projet d'organisation d'une fête du pays incluant un marché de pays, avec une moisson à l'ancienne, pour le 4 septembre.

Avis favorable du conseil.

✓ **Eoliennes :**

Un nouveau démarchage pour un parc éolien a été effectué en mairie. Ce projet a été écarté pour le moment.

Avis favorable du conseil.

Prochaines dates de réunions municipales :

- 12 mars : séance du conseil municipal principalement dédiée au budget 2021 du Service de l'eau
- 19 mars : séance du conseil municipal principalement dédiée au budget 2021 de la Commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20.

Bromeilles,
Le 22 février 2021
Le Maire,
Jean-Luc THOMAS